



## Q&R #2

**Date:** le 14 juillet 2014

**Projet:** 01B46-14-0056- MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE CONVERSION DES APPAREILS FLUORESCENTS T12 AU T8, Normandin, Québec

---

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors d'amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

---

Q2. Est-ce que les douilles des appareils « à l'épreuve des explosions » (12 appareils d'éclairage à 2 tubes) situés dans le secteur 500 doivent être remplacées?

R2. Non. Laisser les douilles existantes en place.

---

**TOUS LES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS**